

### Article 31 du Règlement

**Une voix:** Cela ne nous ressemble pas, nous, les Canadiens, de réduire les gens à la mendicité.

**M. Riis:** Mes amis du Parti réformiste sont d'avis que, étant donné que ce n'est pas une solution idéale et que cela n'aura pas des effets économiques à long terme sur le Canada atlantique, il vaut mieux laisser ces dizaines de milliers de personnes à l'abandon et tourner le dos à ces gens qui ont perdu leur gagne-pain. C'est une attitude nettement irréflective.

**Une voix:** Présentez un projet de loi qui ait des effets à long terme et à court terme.

**M. Riis:** Mon collègue du Parti réformiste dit: «Présentez un projet de loi qui ait des effets à long terme.» Que faire de ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui se trouvent actuellement dans une situation désespérée sur le plan économique à cause du déclin de la pêche à la morue, et ce, bien malgré eux. Le Parti réformiste répond: «Abandonnons-les à eux-mêmes, tournons-leur le dos, ne nous soucions pas de leur sort!» Pour moi, ce n'est pas la solution. Ce n'est pas la façon de faire...

**Des voix:** Bravo!

**Le Président:** Le député pourra, bien sûr, poursuivre son intervention à la reprise du débat, après la période des questions.

Comme il est 14 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe aux déclarations de députés prévues à l'article 31 du Règlement.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LES AUTOROUTES

**M. Andy Scott (Fredericton—York—Sunbury):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour attirer l'attention de la Chambre sur la nécessité d'améliorer notre réseau autoroutier national et pour encourager le gouvernement à envisager une taxe sur les carburants spécialement affectée à la part du gouvernement fédéral dans le financement des travaux visant à améliorer les éléments essentiels de notre réseau autoroutier national.

Des autoroutes sécuritaires et efficaces, voilà la clé de notre santé économique et de notre compétitivité dans le monde. L'absence d'un tel réseau ralentit notre croissance économique, amoindrit notre compétitivité et retarde notre sortie de la récession.

Le lancement immédiat de travaux de construction aura pour effet de créer plus d'emplois et, donc, d'accroître les possibilités d'emploi découlant de la mise en oeuvre de notre programme national d'infrastructures. Cela aura aussi une incidence positive à long terme sur notre infrastructure autoroutière même. De plus, la modernisation du réseau autoroutier canadien entraînera des économies considérables dans divers secteurs de notre économie.

Enfin, en s'engageant à moderniser le réseau autoroutier du Canada, l'actuel gouvernement fera la preuve que les gouvernements, aussi bien national que provinciaux, oeuvrent dans l'intérêt des Canadiens de toutes les régions et de tous les secteurs.

\* \* \*

[Français]

### LES NOMINATIONS PAR DÉCRET

**M. François Langlois (Bellechasse):** Monsieur le Président, au cours de la dernière campagne électorale, on se rappelle que le premier ministre a souvent dit qu'il voulait mettre fin au copinage pratiqué par les conservateurs au sein de l'administration fédérale. C'est une des promesses inscrites au livre rouge.

Or, selon une analyse des nominations par décret à 25 postes de commande et de prestige au sein de l'administration fédérale depuis l'automne dernier, le journal *LeDroit* nous apprend qu'il y a seulement trois francophones. La majorité de ces 25 postes sont aujourd'hui occupés par des Ontariens.

Les libéraux ont bien rempli une de leurs promesses. Ils ont remplacé le copinage conservateur par la nouvelle version libérale.

J'aimerais rappeler au premier ministre que les nominations par décret devraient être le reflet de toute la population canadienne et non seulement favoriser les membres de la famille libérale et leurs amis.

Dans son Canada, il y a de plus en plus de place pour les uns et de moins en moins pour les autres.

\* \* \*

[Traduction]

### LES JEUX D'ÉTÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Werner Schmidt (Okanagan—Centre):** Monsieur le Président, les jeux d'été de 1994 de la Colombie-Britannique auront lieu au coeur même de la magnifique vallée de l'Okanagan, du 21 au 24 juillet.

Plus de 4 200 athlètes amateurs de toute la Colombie-Britannique, soit plus du double de ceux qui ont participé aux Jeux olympiques de Lillehammer, en Norvège, seront en compétition dans plus de trente manifestations sportives différentes.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les centaines de bénévoles qui ont consacré temps et énergie jusqu'à maintenant et qui continuent de le faire pour que ces jeux deviennent le plus important des événements communautaires jamais organisés à Kelowna.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour vous inviter, monsieur le Président, ainsi que tous les députés et tous les Canadiens, à venir à Kelowna pour admirer les athlètes en action et découvrir la magnifique vallée de l'Okanagan.

Encore une fois, je voudrais remercier toutes les personnes qui s'occupent des préparatifs des jeux, à Kelowna. Et que les jeux commencent!